

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONDITIONS.

ABONNEMENT :

Un an \$ 0.50
Six mois 0.25
Un numéro . . . 10

L'abonnement est strictement payable d'avance.



CONDITIONS

ANNONCES

Par ligne
Première insertion, 10c
Ins. subséquentes, 5c

Remise libérale aux annonceurs à long terme.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le vrai peut qu'iquefois n'être pas "vrai sans blague." — ROBERT LEAU

Vol. I.

H. BERTHELOT - - - Rédacteur.

No. 50.

FEUILLETON.

La Place de la Dame Maudite.

LÉGENDE ALLEMANDE.

Sur la côte septentrionale du Zuyderzée, le long d'une place déserte, on voit sortir du sein des eaux des massifs de hautes herbes, dont les tiges grêles, agitées par le vent de mer, font entendre des bruits étranges. C'était là que s'élevait autrefois les tours et les palais de la ville de Stavore, maintenant ensevelie sous les flots. L'opulence avait corrompu le cœur des habitants de cette cité florissante, et ils se croyaient appelés à devenir les maîtres du monde. Mais, lorsque leur méchanceté fut au comble, la justice divine, sans laquelle ils avaient compté tout à coup dissiper leur rêve. Les pêcheurs et les bateliers de la rive se transmettent ainsi d'âge en âge l'histoire de ce funeste événement.

Au premier rang des plus riches habitants de la ville était une dame de haut lignage, dont la mémoire des hommes a depuis longtemps oublié le nom, et qui n'est plus connue que sous celui de "la dame maudite." Cette femme possédait à elle seule plus de palais que n'en eût désiré le roi le plus magnifique, encore ne pouvaient-ils suffire à renfermer ses immenses trésors. De l'aurore au couchant ses vaisseaux sillonnaient les mers, et ses marins, renommés sur tous les rivages pour leur habileté et leur audace intrépide, rapportaient incessamment aux pieds de leur souveraine les hommages des princes étrangers et les dépouilles du monde. Cependant son cœur n'était pas satisfait, parce qu'elle avait mis son orgueil et sa joie dans des objets qui ne sont que néant.

Le dégoût qu'elle éprouvait souvent à la vue de toutes ses richesses la plongeait dans une sombre mélancolie. Elle accablait alors les officiers de sa maison des reproches les plus injurieux, faisait frapper durement ses serviteurs, en les appelant des esclaves rebelles, et, si des malheureux en haillons venaient à implorer sa compassion, ce spectacle d'une misère qui contrastait si fort avec son opulence la transportait de fureur, et elle vo-

missait contre le ciel mille imprécations.

Or, un jour que le cœur de la dame était dévoré d'un plus grand ennui que de coutume, elle fit mander au palais le capitaine de ses vaisseaux, et lui parla ainsi :

— Mon âme est triste sur la vanité de ce que les hommes appellent la richesse et la grandeur ; ce qui me séduisait autrefois ne peut plus attirer mes yeux, et les biens les plus délectables n'ont plus d'assombrissement pour moi aucun charme. C'est pourquoi je veux que tu mettes sur le champ à la voile le plus grand de mes navires, et que tu m'ailles chercher ce qu'il y a de plus précieux et de plus beau dans le monde entier.

L'homme de mer fut fort troublé de ce discours, car il avait un esprit sensé, et, s'il obéissait avec promptitude, il voulait aussi des instructions précises. Il pria donc la noble dame de lui manifester plus ouvertement son désir.

— Sans cela, ajouta-t-il, votre serviteur sera dans une mortelle inquiétude de ne pas choisir la chose même que vous demandez, mais d'en prendre une autre à la place.

A ces mots, la dame entra dans une grande colère, et, après avoir maudit l'ignorance des hommes, elle signifia durement en capitaine de sortir sur l'heure et de se préparer à tenir la mer.

Le capitaine, ayant donc quitté le palais, appareilla sans tarder ; mais il ne savait de quel côté diriger sa course, ni comment exécuter l'ordre étrange qu'il avait reçu. Tout à coup il pensa en lui-même :

— Voici ce que je ferai : je chargerai mon vaisseau du plus pur froment que je pourrai trouver, et je le lui enverrai ; en effet, qu'y a-t-il de plus précieux que ce don de la Providence, qui est l'aliment de tous les hommes et la condition même de leur existence ? D'ailleurs, la noble dame a pris en dégoût ses trésors, et elle aura plus de joie de cet utile produit que de toutes les magnificences des pays de l'aurore.

Ayant ainsi arrêté son projet, il reprit un peu de courage, et ordonna à ses gens de cingler vers la mer de l'Est en leur annonçant qu'il voulait débarquer à Dantzig.

Arrivé dans ce port, il fit partout publier à son de trompe que quiconque aurait à lui offrir les blés les plus rares, non-seulement trouverait à son bord des prix très élevés, mais

qu'il recevrait même de riches présents par surcroît. Ce bruit s'étant bientôt répandu dans le pays, et jusque répandu dans les provinces voisines, on lui amena, en quelques jours, une telle quantité de ces blés, qu'il put, en effet, charger son navire de plus beau froment que l'on eût jamais vu. Cela fait, il leva l'ancre et reprit le chemin de sa patrie, s'applaudissant du succès de son entreprise, mais toujours inquiet au sujet de l'accueil qu'on lui ferait à son retour.

Cependant la riche dame ne pouvait triompher de l'ennui qui la consumait. Un jour qu'elle se tenait à l'une des fenêtres de son palais et que ses yeux erraient sur la vaste mer, elle découvrit à l'horizon la voile d'un grand navire. Bientôt après elle reconnut le vaisseau du capitaine, et, comme elle croyait celui-ci parti pour une longue traversée, elle fut fort irritée de son prompt retour, et dépêcha un de ses gens pour le lui amener, dès qu'il serait entré dans le port.

Le loyal commandant ayant reçu ce message, se hâta de se rendre au palais. Lorsqu'il parut devant la dame :

— Expliquez-moi, messire, lui dit-elle, comment je vous vois en ces lieux quand je vous croyais au pays de Golconde, occupé à recueillir pour moi l'ivoire éclatant ou les perles fines, ou toute autre magnificence des contrées du soleil. Ariez-vous fait, sur une terre plus rapprochée, quelque merveilleuse découverte qui vous aurait dispensé d'un des plus longs voyages ? Apprenez-moi donc quel est ce trésor dont vous avez été si impatient de me faire jouir.

Hésitant et troublé, car, à ce discours, il comprenait déjà combien il s'était trompé dans son dessein, le capitaine répondit :

— Très-puissante dame, votre serviteur n'a pas cru indigne de votre gloire de vous amener une charge du froment le plus rare que la terre ait jamais produit !.....

— Qu'entends-je ! interrompit-elle brusquement, est-ce ainsi que vous vous jouez de moi ? Mes palais sont bâtis de marbre et de porphyre, et je foule l'or sous mes pieds, comme une vile poussière, et c'est à moi que vous osez faire ce ridicule hommage !

— Pardon, noble patronne, répliqua le capitaine, est-ce que donc chose si méprisante que ce pain quotidien...

— Tais-toi ! s'écria-t-elle avec emportement ; et pour que tu saches de quel prix est pour moi ta prétendue richesse, je veux que tu ailles sur-le-champ la précipiter au fond de la mer. Je descends moi-même au port de ce pas ; aie soin que toutes choses s'accomplissent selon ma volonté !

Le capitaine, étant sorti du palais ne pouvait se résoudre à exécuter un ordre sans lequel il voyait le plus coupable mépris des dons de Dieu. Obéissant donc à une inspiration de son cœur, il fit appeler à la hâte, à l'endroit du rivage où stationnait le navire, tout ce qu'il y avait dans la ville d'indigents et malheureux, dans l'espérance que ce triste spectacle toucherait de pitié la dame et la ferait changer de résolution. Au moment où le dernier de ces infortunés arrivait sur la plage, on la vit venir elle-même, fièrement assise sur un char traîné par quatre chevaux d'une blancheur éclatante et dont tout le harnais étincelait d'or et de pierres. A l'aspect de la multitude qui couvrait le port :

— Que me veut, s'écria-t-elle, cette plèbe insolente, et qui donc lui apprend à me suivre et à m'importuner partout ? Arrière ! que je voie comment je vais être obéie !

(A CONTINUER.)

Voici l'heure des excursions alpêtres et autres

Paris s'émiette en dépit de l'exposition.

Un des épisodes traditionnels et stupides du voyage, c'est l'album sur lequel, dans certains endroits, les touristes sont invités à consigner leurs réflexions. Je me rappelle, au Havre, avoir lu sur un de ces registres cette pensée colossale :

"Que ne peut-on combler l'Atlantique !

"Je m'embarquerais tout de suite pour l'Amérique."

A propos de statue je me rappelle une vieille anecdote assez plaisante.

Les habitants de la Commune de.....en France, s'étaient décidés à élever une statue à la gloire d'un général de l'empire qui avait vu le jour à l'ombre de leur clocher.

Il avait envoyé à Paris le maire et l'adjoint pour donner la commande à un des plus célèbres sculpteurs de l'époque. Celui-ci après avoir écouté leur discours leur demanda s'ils voulaient avoir une statue équestre.

—Equestre, reprit le maire, équestre, dame, un peu, pas trop, vous comprenez, il suffit que le général paraisse bien.

LE CANARD

MONTRÉAL, 14 SEPTEMBRE 1878.

Les désordres qui ont signalé l'assemblée de samedi dernier au Dominion Square sont remplis d'enseignements pour le peuple. Il est vrai de dire que les lapageurs qui ont interrompu les discours de Sir John et de M. Chapleau n'ont fait que rendre le change aux trouble-fête du carré Chaboillez.

Nous, Canadiens-Français, fils de la vieille France, devrions dans nos élections suivre l'exemple de la nation la plus civilisée de l'univers et nous n'aurions plus à déplorer les scènes regrettables qui se renouvellent malheureusement trop souvent à Montréal et à Québec.

Le CANARD admire les institutions anglaises, la liberté du sujet britannique, de son parlement et de sa presse, mais il se renfrogne lorsqu'il assiste à ces assemblées populaires où les orateurs d'un parti sont houspillés par des polissons aux gages de leurs adversaires. Ces choses ne devraient pas se tolérer dans un pays civilisé. La liberté de la parole devrait être respectée comme l'opinion individuelle de tout citoyen. S'il est maintenant impossible d'avoir à Montréal une réunion des électeurs sans que les orateurs soient exposés à être emporcés dans une trombe de tomates, de trognons de choux et de patates incuites il faudra nécessairement législater de manière à empêcher tout rassemblement populaire dans un but politique. En cela nous ne ferions qu'adopter les lois de France sur les assemblées du peuple. En assimilant nos statuts sur ce sujet aux décrets de la nation la plus civilisée de l'Europe, nous ne servirions que la cause de l'ordre et de l'harmonie parmi nos concitoyens.

Ne vaudrait-il pas mieux convoquer les assemblées électorales dans des salles comme le Mechanic's Hall ou dans toute autre maison où les procédés se feraient avec ordre et sans interruptions.

Les candidats des deux partis seraient alors sûrs d'avoir la liberté de la parole, tel que la chose se fait en France et aux Etats-Unis.

Les questions qui agitent l'esprit public en Canada sont devenues tellement brûlantes qu'il est impossible de les soumettre aux masses par nos démagogues sans allumer une conflagration des passions populaires. Prenons par exemple la protection et le libre-échange.

Les politiciens des deux côtés semblent s'y entendre comme des aveugles en couleurs. Le peuple en écoutant leurs discours échevelés ne voit que du feu.

Lorsqu'il se soulève une question de vitalité nationale comme celle que l'on discute dans nos assemblées, il y aurait un moyen bien simple d'empêcher les dissensions



LA BARQUE MINISTERIELLE.

MACKENZIE.— Voyons Archambault et les autres, tâchez de ramer dans le même sens, si vous voulez qu'on avance.

intestines. Ce serait de faire un retour vers l'antique et de passer une loi rédigée dans le même esprit que celle de Xilus, législateur de Catane.

Cette loi obligeait tout homme qui voulait soumettre au peuple une mesure importante de se présenter sur la place publique une corde au col. Son projet était soumis à l'assemblée et s'il n'était pas adopté par ses concitoyens, le politicien était pendu haut et court sans forme de procès.

Si pareille loi était en force dans la Puissance, nous vous demandons si MM. MacKenzie et MacDonald se seraient présentés samedi dernier au Dominion Square.

Cette loi aurait aussi l'effet de préserver le peuple contre les habiletés d'orateurs tels que Charles Thibault, Ernest Desrosiers et autres tribuns "ejusdem farinae."

Pour terminer, voyons, lecteurs intelligents à Paris ou à New-York, voire même à Londres, la police permettrait-elle des rassemblements dans le genre de ceux que nous avons eus dernièrement ?

Electeurs, — L'instant suprême approche. Mardi prochain vous serez appelés à déposer dans l'urne le bulletin dont doit dépendre la vitalité de notre nation. Le problème qui nous reste à résoudre est celui-ci : Est-il préférable pour le Canada d'avoir la protection ou le libre-échange ? La question a été longuement débattue dans la presse et sur les hustings.

Les conservateurs et les libéraux intelligents s'accordent à dire que la protection est nécessaire à notre jeune pays comme elle l'est aux Etats-Unis, pour assurer le développement des industries et l'écoulement des produits de l'agriculture.

Notre tarif doit être remanié. Pour le prouver il suffit de jeter un coup d'œil sur les statistiques de nos branches d'industries les plus importantes dans la province de Québec. En 1870, il se fabriquait dans le Bas Canada 47,497,034 bâ-

tons de tire, faute de protection contre l'invasion du candy américain, ce chiffre a tombé en 1867 à 33,076,832 bâtons.

Cette industrie aujourd'hui est considérée comme presque détruite dans notre province. Il en a été de même du blé-d'inde. Le "pop corn" des Etats Unis a été introduit sur nos marchés sans être frappé d'un droit assez élevé. La conséquence a été que le commerce du blé-d'inde chaud sur les Marchés Bonsecours et St. Laurent a été paralysé. C'est à peine si on y rencontre aujourd'hui deux charrettes d'habitants avec des charges de ces précieuses céréales. Encore une autre industrie nationale qui est à la veille d'être ruinée par le libre échange, c'est la fabrication de la petite bière. D'après des chiffres que nous empruntons à des statistiques officielles il appert qu'en 1861 il s'était brassé dans le Bas Canada 1,852,689 gallons de petite bière.

En 1877, la diminution de la consommation a été désastreuse pour les fabricants, car il n'y a eu que 731,857 gallons introduits sur le marché. Il y a deux ans sur la rue des Commissaires entre l'Eglise Bonsecours et la Place Jacques-Cartier, nous avions une douzaine de brasseries de petite bière en pleine activité. L'éch. Wilson, qui est libéral, est peu disposé à protéger une industrie nationale. Il a péroré longuement dans le Conseil de Ville et a réussi à faire passer un règlement abolissant ces brasseries. Si nous prenons les statistiques de nos grandes industries nationales, nous ne voyons que désastres sur désastres dans les différentes branches. Les manufactures de souliers de "beu" sont fermées. Les érabes ne coulent plus et le sucre ne sort pas de nos marchés. Maintenant, électeurs, rendez-vous de bonne heure aux polls et enrégistrez vos voix pour la protection.

LA MANIERE DE VOTER.

Les électeurs ne sauraient être trop méticuleux en allant enrégistrer leur voix au scrutin. A l'instar des grands journaux le "Canard" explique aujourd'hui à ses lecteurs, la manière de remplir les bulletins.

L'électeur ne doit jamais se rendre seul au poll. Il attend tranquillement qu'un cabaleur vienne le chercher chez lui pour le conduire en voiture au bureau de votation. Il est de rigueur que le cabaleur doit conduire le voteur à une auberge pour le réconforter avant de l'accompagner jusqu'au scrutin. Comme le statut défend aux aubergistes d'ouvrir leurs buvettes le jour de la votation, il faudra passer par la porte de cour ou la porte privée.

Le député officier rapporteur donnera au voteur un bulletin imprimé comme suit :

BULLETIN DE VOTE.

Election pour le district Electoral de Montréal Est, 1878.

■ F. X. ARCHAMBAULT, Ecr., Avocat, Montréal.

■ C. J. COURSOL, Ecr., C.R. Montréal.

Si vous voulez voter pour le candidat libéral ayez soin de mettre votre croix dans le blanc imprimé comme suit :

■ F. X. ARCHAMBAULT, Ecr., Avocat, Montréal.

■ C. J. COURSOL, Ecr., C.R. Montréal. X

Vous pouvez encore placer votre croix au dessus du nom d'un des candidats, et dans les blancs vous prouvez votre attachement au parti en insérant dans les blancs quelques finesse à l'adresse des candidats. Si vous êtes libéral, mettez dans le blanc qui suit le nom de M. Coursol les mots "ton chien est mort!" ça améliorera l'apparence de votre bulletin lorsqu'on dépouillera le scrutin, l'officier rapporteur comptera votre voix pour deux.

VOIR ET ENTENDRE SONT DEUX.

Une dame traduit son époux devant la cour pour assaut et batterie sur sa personne. Une servante est entendue comme témoin.

Le juge.—Avez-vous eu connaissance que monsieur ait battu madame.

La servante.—Oui, son honneur, tous les jours.

Le juge.—Etiez-vous présente lorsque monsieur battait sa femme ?

La servante.— Jamais, son honneur.

Le juge.— Alors, comment pouvez-vous dire sous serment que monsieur bat sa femme tous les jours, sans vous parjurer ?

La servante.— Dame, son honneur je l'entendais battre et crier au meurtre.

Le juge.— Cela ne suffit pas pour faire serment d'une chose il faut l'avoir vu de ses propres yeux. Là dessus le juge fait une longue admonestation à la servante en la menaçant de la faire citer devant le tribunal pour parjure.

La servante qui était pas mal émoustillée n'avait pas l'air de faire beaucoup attention à ce que disait son honneur. Quand celui-ci eut fini de parler et qu'elle eut reçu l'ordre de se retirer. Elle laissa échapper un certain bruit..... qui fit rire toute la cour. Le juge se lève en fureur et lui dit qu'elle devrait être plus polie envers la cour, et de sortir immédiatement.

La servante (d'un air qui ne comprend pas).— Pourquoi donc son honneur ?

Le juge.— Pourquoi ? vous osez le demander.

La servante (toujours sur le même ton). Mais, son honneur, je ne sais ce que vous voulez dire.

Le juge.— Vous venez de lâcher un..... certain bruit qui est de la dernière impolitesse.

La servante.— Ce n'est pas moi, son honneur.

Le juge en fureur.— Je suis donc sourd.

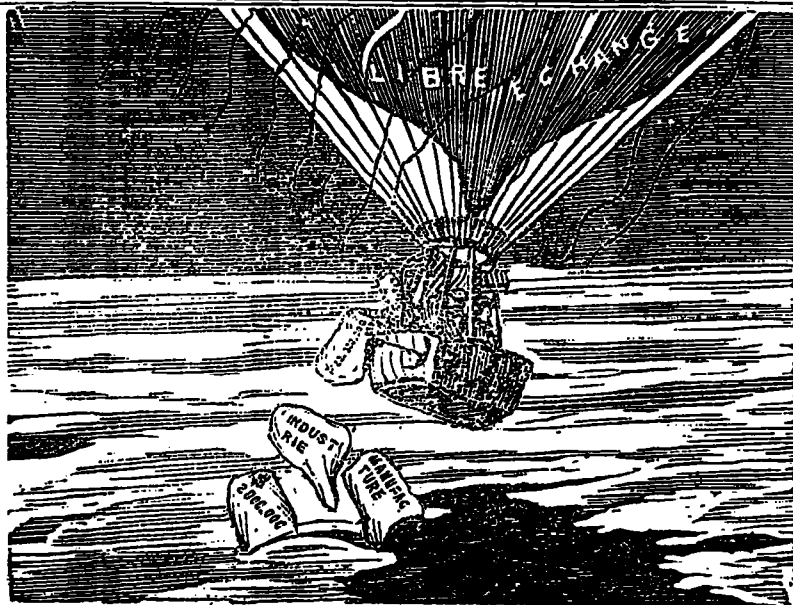
La servante pour accuser quelqu'un vous l'avez dit vous-même tout à l'heure, il faut l'avoir vu, l'entendre ne suffit pas. Donc vous n'êtes pas capable de faire serment que c'est moi qui est lâché un..... certain bruit qui est de la dernière impolitesse.

Le juge confondu par cette réponse hardie et spirituelle s'empressa de donner gain de cause à l'appelante et envoie réfléchir le mari pendant l'espace de deux mois à la prison de la ville.

RÉSULTAT DES ELECTIONS.

La votation se fait mardi prochain. Le soir les électeurs pourront savoir le résultat de la votation en se rendant à l'Hôtel Rivard, 20, rue Bonsecours. Là est un bureau du Montreal Telegraph Company. Les dépêches de toutes les parties de la Puissance seront communiquées aux clients dès qu'elles seront reçues. Ce soir-là il y aura des soupes aux huitres, biftecks, etc., préparés de main de maître. Le CANARD se tiendra au bureau de l'Hôtel pour prendre ses notes sur les élections. A mardi chez M. Rivard. L'Hôtel sera ouvert jusqu'à minuit.

Un étal de boucherie, approvisionné de tout ce qu'il faut pour une cuisine bourgeoise, viandes fraîches et fumées, légumes, etc., à des prix convenables pour la dureté des temps, est au coin des rues St. Dominique et Vitré. Cet étal tenu par M. Charles Meunier est chaleureusement recommandé par tous ceux qui y font leurs achats.



L'AÉRONAUTE MACKENZIE, pour s'élever dans le ballon du libre-échange, est obligé de jeter du lest.



COUACS.

Un boulanger bien connu du quartier Ste Marie vient de subir les transes les plus cruelles à propos d'un maudit qui proquo. Imaginez-vous, bien aimés lecteurs, que ce monsieur, était couché dernièrement sur son lit nuptial, emplissant du fracas de ses roulements l'alcôve, où reposait sa chère moitié. Réveillé en sursaut par un bruit inconnu et saisi la gorge par une odeur de fumée, il se lève, et son imagination épouvantée le fait penser au feu. Il croit la maison en flammes et désespère du salut de sa vie. Cet homme avait une femme, une idole, un idéal, l'ange domestique, le rayon mystérieux de son foyer, une femme en qu'il avait placé son amour. Il la prend dans ses bras traverse plusieurs appartements, et voulant mettre en sûreté son trésor, il l'enfouit dans le pétrin.

Mais il se trouva le lendemain qu'il n'y avait pas eu de feu.

Le boulanger en fut pour sa femme enfariné, et pour un rhume de cerveau.

Très entreprenant.—L'autre jour en passant sur la rue Ste. Catherine le CANARD vit une foule de gens qui travaillaient avec une activité fiévreuse à déballer des marchandises. C'était le grand magasin Pilon qui recevait d'Europe et du Haut-Canada 200 caisses de marchandises nouvelles. C'est la plus forte importation qui se soit faite cet automne. On peut s'attendre à du train et du tapage. Car Pilon ne négligera rien pour vendre autant de marchandises. Ce sera bien par dessus bien ; et si les autres marchands enragent, les pratiques peuvent se réjouir, car elles sont certaines d'acheter encore à grand marché.

En arrivant à Montréal, n'allez pas vous loger dans des hôtels de deuxième ordre, mais allez à l'hôtel du Canada. Ce populaire hôtel est tenu sur un pied de première classe avec des prix modérés.

La table est bien fournie et le service est prompt et empressé. Il est situé au centre des affaires, à quelques pas des quais et de la rue Notre-Dame. Mr. A. Béliveau, le courtois propriétaire, son brave frère, et le populaire Jos. Riendeau, feront tout en leur pouvoir pour rendre votre séjour agréable. Canadiens de passage à Montréal, allez à l'hôtel du Canada.

—Le Quinine est extrait de l'écorce connue sous le nom d'écorce des Jésuites et est le principal ingrédient du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

Allez en foule dimanche au Parc Gymnastique du Village St. Jean-Baptiste. Les populaires organisateurs de ces spectacles offrent un programme des plus attrayants. Voir l'annonce.

Le seul VIN DE QUININE recommandé par la faculté de Médecine est celui de CAMPBELL. C'est le seul qui a été prouvé supérieur après avoir été analysé par les chimistes. En vente chez les droguistes et les épiciers.

Si vos bijouteries, montres, pendules, etc ont besoin de réparation, allez chez M. G. T. Dorion, No. 128 rue St. Laurent, où toutes ces réparations seront faites avec soin et promptitude et à des prix extraordinairement bas.

M J B, un barbier de Montréal, rase un voyageur.

—Monsieur est de Québec ?

—Oui.

—Tiens, c'est assez curieux ; chaque fois que j'ai rasé un Québécois je l'ai coupé.

—Sacrebleu ! ne me coupez pas, je ne suis que de la Canadienne.

Le Magasin Rouge ! Est-ce ce titre original qui a valu tout d'abord à cet établissement la faveur publique ? On peut le croire, mais aussi depuis, que d'efforts intelligents il a fallu pour mériter cette vogue et pour la conserver. Le temps n'est plus où une certaine clientèle s'attachait à tel ou tel magasin. Il faut pour attirer la foule maintenant, revenir sans cesse dans ces mille articles que comportent une maison de nouveautés : un choix considérable de marchandises sans cesse renouvelées, des bonnes qualités et pardessus tout le bon marché. En voulez-vous une preuve ? Rendez-vous à la grande maison populaire formant l'encoignure des rues Ste. Catherine et Wolf. Là vous ne trouverez pas une cinquantaine de commis à qui le patron a fait la langue leur apprenant par cœur certaines blagues afin de disposer la pratique à acheter les vieilleries qui moisissent sur les tablettes depuis un an. Au Magasin Rouge ce n'est pas ça.

Le courant des acheteurs s'y dirige toujours. Le fonds de commerce de MM. L. J. Pelletier et Cie n'a pas le temps de se couvrir de poussière. Il est toujours renouvelé, toujours attrayant et toujours à meilleur marché qu'ailleurs. Disons-le, les propriétaires du Magasin Rouge savent acheter et savent vendre à des prix qui donnent toujours satisfaction au public. Leur immense importation d'automne mérite d'être vue. Il est varié et bien choisi. Allez-y tous. Il n'y a réellement qu'une place à Montréal pour le bon marché véritable et honnête et c'est le Magasin Rouge. N'oubliez pas l'adresse No. 581, rue Ste. Catherine, coin de la rue Wolfe.

M. Berthelet, hôtelier, coin des rues St. Jacques et St. Gabriel, fait sa hier une excavation dans sa cave pour y enfouir un tonneau de boisson qu'il voulait laisser vieillir lorsqu'il découvrit le squelette d'un homme. Il y manquait les bras et les jambes. Un clou de trois pouces qui traversait le crâne laisse supposer qu'un meurtre avait été commis dans cette maison il y a nombre d'années. M. Berthelet a notifié la police.

Le véritable Brazeau No 47 rue St. Laurent offre en vente des cigares de la Havane à 5 cents chaque.

Il donnera \$1 00 de récompense à celui qui pourra vendre un cigare à aussi bon marché que lui. Il sacrifie 5,000 pipes en imitation d'écumé de mer à raison de \$1 la douzaine. C'est à droite en montant la rue St. Laurent près de la rue Vitré. Au No. 47. Profitez tous de l'occasion.

Lord Dufferin a prononcé un joli mot en prenant congé du Maire de Québec. " Je vais, dit-il, écrire une lettre à mon successeur le marquis de Lorne lui recommandant d'aller au Figaro à Montréal. Là il trouvera pour 25 cents, une bonne soupe aux huitres ou un bifteck excellent. Malpêques en écailles toujours fraîches. C'est au coin des rues Sanguinet et Craig."

Les électeurs de Montréal-Est après avoir déposé leurs bulletins dans le scrutin se rendront mardi soir chez M. J. B. Gariépy, No. 600, rue Ste. Catherine, où ils trouveront toutes espèces de boissons rafraichissantes, glaces, huîtres en écailles pour se reconforter après les émotions de la journée.

Deux habitants assistent à la représentation du cirque de Cole. Ils critiquent le spectacle.

— Ces deux cheval ont ben de la comprenance.

— C'est y des créatures qui jouent sur le trépince.

— Oui, regarde-les !

— Jamais je le crerais.

— Je pensais pas que des créatures ça peut être aussi fort que des hommes ?

— Beau dommage. Une jument ça peut tirer aussi fort qu'un cheval.

Aux approches de l'automne on songe naturellement à faire réparer ses habillements de fourrure. Il faut les confier à des mains expérimentées. Pour cela il faut aller chez F. X. Perreault et Cie., No. 628, rue Ste. Catherine. M. Joseph Deschalets l'associé de M. Perreault est bien connu du public. N'oubliez pas la place, aux chapeaux bleu blanc et rouge, No. 628, rue Ste. Catherine.

Enfin la saison des huîtres est ouverte, la saison des bonnes huîtres en écailles pêchées à Malpègue. Se sont les meilleures au dire des connaisseurs. M. F. Laurin, No. 88, rue St. Laurent, restaurant du Prince Arthur, les reçoit continuellement en quarts par l'intercolonial. Comme tout le monde le sait les prix de l'établissement sont modérés.

X..... vit un peu partout, c'est à dire qu'il ne vit nulle part, l'autre soir le pauvre diable sollicitait un emploi auprès d'un riche négociant de la cité, celui-ci était trop occupé et lui répondit : revenez a un autre moment.

— A qu'elle heure demanda X...

— Venez après diner.

— Après diner ? — cela ne veut rien dire pour moi !

Charretiers, cochers de place, avant de transporter aux polls les livres et intelligents électeurs de Montréal-Est n'oubliez pas de faire manger à vos chevaux une bonne portion d'avoine et de foin achetée chez M. A. Duhamel, coin des rues Ste. Catherine et Wolfe. Vous y trouverez toutes espèces de grains, moulée, etc., à prix des réduits.

M. E. Racine a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il est de retour d'Europe et qu'il ouvre aujourd'hui son restaurant, No. 100, rue St. Laurent, où il continuera, comme par le passé, à donner un bon diner pour 15 cts, de 11 heures et demie a. m., à 3 hrs. p. m., et servira des repas à la carte de 7 hrs. a. m., à 11 hrs. p. m., et le dimanche, de midi à onze heures du soir.

REBUS No. 34.



Explication du rebus No. 34 :
La 5-20-100 deux pôles secourt les malles heure-coufs.
La St. Vincent de Paul secourt les malheureux.

Les personnes dont les noms suivent ont trouvé la solution du dernier rébus :

Napoléon Desmarais, coiffeur ; Marie-Louise Craig, 88 rue St Denis ; Hector Cadieux, P. Dupont, N Moreau, Ste Cunégonde ; Jos. Pelletier, 152, rue Montcalm ; Dello Turcot, 194, rue Visitation ; M. L. H. de F.

GRAND CONCOURS

ENTRE LES

Athlètes, Acrobates, Danseurs et Coureurs de St. Jean et Montréal



PARC GYMNASTIQUE
Dimanche, 15 Septembre 1878

TOURNOI EN VELOCIPÈDE.

Une médaille en or évaluée à \$20 sera donnée pour le titre de champion, au meilleur coureur en vélocipède.

La course sera de 20 tours sans interruption. Les coureurs de première classe seulement seront admis dans la course.

Une autre magnifique médaille sera présentée au meilleur tireur d'épée et une ceinture sera donnée en premier prix aux élèves.

DANSEURS—St. Jean : M. Champagne ; Montréal : M. Tracey.

ACROBATES—Le Club de St. Jean accompagné de plusieurs acteurs de St. Hyacinthe.

La Compagnie du Parc Gymnastique de Montréal.

Course dans les Sacs.
Les DOWNEY BROTHERS dans leurs Chansons et Danses Acrobatiques.

La magnifique BANDE HARDY exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire.

Admission, 10c. Sièges réservés, 5c extra. La représentation aura lieu beau ou mauvais temps.

Portes ouvertes à 1 heure, la représentation commencera à 3 heures.

P. MEUNIER, Gérant.
14 septembre 59

LE GRAND REMÈDE DU JOUR !
LES AMERS
MERVEILLEUX
DE
P. Despati
POUR TOUTES
LES MALADIES DE L'ESTOMAC ET DES POU-MONS.

Lisez avec attention les certificats ci-joints et vous serez convaincu.

CERTIFICATS :

Je soussigné, certifie que depuis plusieurs années je souffrais de la dyspepsie, ma digestion ne se faisait que très difficilement, j'étais continuellement indisposé. Au printemps dernier j'avais de la peine à vaquer à mes affaires, tant j'étais souffrant : voyant dans les journaux les annonces des amers de M. Despati, je résolus d'en essayer, et après en avoir pris sept bouteilles, je me trouve parfaitement bien, ma digestion se fait régulièrement et je n'éprouve plus aucune douleur.

Je ne puis trop recommander les amers de M. Despati à ceux qui sont dyspeptiques.

F. X. MONTMARQUET,
Boulangier.

Montréal, 15 juillet 1874.

M. P. DESPATI.—Monsieur. Je suis heureux de certifier qu'après vingt ans de maladie cruelle, causée par une inflammation de matrice, j'avais essayé presque tous les remèdes en usage pour ces maladies. A la fin, malgré le peu de confiance que j'avais, je fis usage des emplâtres préparés par M. Despati et de ses amers merveilleux. Après un traitement de huit jours, je me trouvais parfaitement guéri. J'engage toutes les personnes atteintes de cette cruelle maladie, à aller voir monsieur Despati, et je suis presque certain qu'elles obtiendront un grand soulagement, sinon une guérison complète, car je puis en juger par moi-même plus que n'importe quelle personne.

Je vous suis, monsieur, éternellement reconnaissant, et je demeure votre dévoué serviteur,

DAME LAUZON,
No. 51, rue Ontario.

Je soussigné, certifie que j'étais attaqué d'une inflammation de poumons assez grave que mon médecin a déclaré ne pouvoir me guérir et tous ceux qui me voyaient me condamnaient à la mort. Je n'avais pas seulement que cette maladie : depuis l'âge de connaissance que je souffrais de la terrible maladie de la dyspepsie ; ma digestion se faisait que par le moyen des remèdes. Depuis que je me suis servi des amers de M. P. Despati, je suis très bien, je n'ai eu aucune attaque de consommation, ni même de dyspepsie. J'encourage tous ceux qui souffrent de ces maladies, de courir de suite aux merveilleux amers. Quand je pense que je suis guéri ! Je ne pourrais trop vous répéter : allez, allez voir M. P. Despati, vous obtiendrez guérison, sans abandonner la Divine Providence, premier remède qu'un chrétien doit se servir.

DAME L. DUMOUCHEL.
Ste. Adèle, 1er mars 1878.

Nous possédons une foule d'autres témoignages que le manque d'espace nous empêche de publier. Nous les montrerons à qui voudra les voir.

En vente seulement chez le propriétaire.

M. PIERRE DESPATI,
275, RUE ST. DOMINIQUE,

(Près de la rue Ontario.)

Montréal, 31 août 1878.—18.

THEATRE DOMINION

WOOD & WEST..... Régisseurs.

Ouvert tous les Soirs.

Grandes Représentations de Variétés.

Prix d'admission, 15c, 25c et 35c.
Matinée chaque SAMEDI, à 2.30 P.M.
Changement de programme tous les LUNDIS et JEUDIS.
Admission, 15c.
25 Août. 47

Frs. X. LeCavalier & Cie.

293, RUE ST. LAURENT,

MONTREAL.

Les dames trouveront à ce magasin le plus beau choix désirable de grenadines, mousselines, brillantines, toiles à robes, étoffes à robes, alpacas noirs, chapeaux, fleurs et plumes, à des prix tellement bas qu'ils défont toute compétition. Pour les Messieurs, nous avons un riche assortiment de draps, casimires français et anglais, tweeds anglais, écossais et canadiens, etc., etc.

Nous avons un dépôt spécial des excellents tweeds de la fabrique de St. Bruno.

Nous pouvons également offrir aux messieurs un choix magnifique de lingerie. Le tout vendu à une réduction extraordinaire.

FRS. X. LECAVALIER & CIE.,

293, Rue St. Laurent,

Coin de la Rue Mignonne, Montréal.

RESTAURANT FRANÇAIS.

MAISON ST. DENIS

O. GREGOIRE, Agent.

42 et 44, Rue Bonsecours, et 97 Rue du Champ-de-Mars, Montréal.

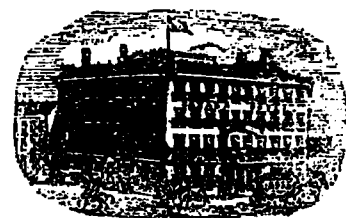
Le menu qui est très varié est préparé par un cuisinier français qui donnera toujours satisfaction au public.

Les liqueurs sont de premier choix.

Prix modérés.

17 août.—46.

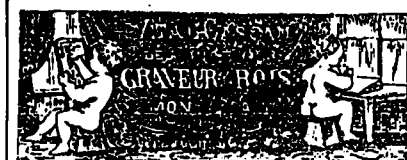
HOTEL DU CANADA



Rue St. Gabriel, Montréal.

A. BELIVEAU, Propriétaire.

Jos. RIENDEAU, S. BELIVEAU,
Gérants.



No. 79 Rue Notre-Dame,

GODIN, MONDOU & Cie.,
Éditeurs-Propriétaires

Bureau, 79, rue Notre-Dame, (au-dessus de chez Mathieu & Frères, marchands-Epiciers.)